

## **Réunion du Conseil Municipal du 23 octobre 2014**

Le vingt-trois du mois d'octobre deux mil quatorze à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Edouard PONCET, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Absente excusée : Mireille PALMIER

Secrétaire de séance : Fabienne ETAIX

Lecture est faite du procès verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

### **LEGS LAFFAY – Délibération 14010001**

La part des revenus du legs Laffay qui revient à la commune de Civens s'élève cette année à 4 413.50 €. La moitié de cette somme sera versée à la CUMA et l'autre moitié sera divisée entre 3 personnes méritantes. Monsieur le Maire demande à chaque conseiller d'inscrire 3 noms sur son bulletin de vote.

Suite au dépouillement, les 3 bénéficiaires sont :

- Madame BERTHOLET Jeanine
- Madame PONCET Ginette
- Monsieur BERNARD Pascal

### **FONDS DE CONCOURS - Délibération 1410002**

Monsieur le Maire propose de demander le versement du solde des fonds de concours de l'année 2014 pour 37 972.50 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les dépenses à justifier auprès de la communauté de communes pour 80 900.65 € soit :

- Fonctionnement : 51 884.48 €
- Investissement : 29 016.17 €

### **TRANSFERT DE DOMANIALITE – Délibération 1410003**

L'aménagement du parking covoiturage a été réalisé sur les parcelles A898 et A1144 d'une superficie de 2153 m<sup>2</sup> appartenant au Conseil Général de la Loire. L'acquisition a été validée par délibération du 17 juillet 2014

Cet aménagement ayant vocation à rester sur le domaine public, il est proposé un transfert de domanialité. Ce transfert est consenti à titre gratuit avec le département.

Le conseil, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce transfert.

### **SUBVENTION LA MALLE MUSICALE**

Monsieur Soleymieux, président de la Malle Musicale sollicite dans un courrier en date du 22 septembre, une subvention afin de monter une « Batukada » style de musique à base de percussions et également financer divers projets pour 2015.

Monsieur le Maire rappelle que cette association est présente sur la commune depuis juillet 2013. La salle de sports est mise à sa disposition pour les répétitions et elle bénéficie d'une location annuelle gratuite de la salle « Les Balcons du Forez ».

Monsieur Guillaume va proposer au président de demander une subvention auprès de Monsieur NIGAY qui dispose d'une enveloppe de soutien aux initiatives des associations locales. Il demande au conseil de se prononcer sur le versement d'une subvention communale et de bien vouloir voter :

Résultat du vote : 9 voix contre le versement et 5 abstentions.

#### **SUBVENTION DDEN – Délibération 1410004**

Monsieur le Maire propose de voter une subvention de 100 € pour la durée du mandat, en faveur des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale du secteur de Feurs-Néronde qui interviennent dans les écoles afin d'apporter des conseils en matière de sécurité entre autres et peuvent avoir un rôle de médiateur. Cette subvention sert à couvrir les frais de fonctionnement.

Le conseil (11 voix pour et 3 abstentions) valide le versement de la subvention de 100 €

#### **CREANCES IRRECOUVRALBES – délibération 1410005**

Monsieur Lavoisier propose l'allocation en non-valeur de la somme de 355.99 € correspondant à des redevances d'assainissement qu'il n'a pu recouvrer.

Le conseil à l'unanimité émet un avis favorable.

#### **CONVENTION SIEL – délibération 1410006 :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015 aura lieu l'ouverture des marchés gaz et électricité avec obligation de mise en concurrence pour les collectivités ayant une consommation annuelle en gaz supérieure à 200 MWH. Le SIEL propose la constitution d'un groupement d'achat permettant d'obtenir de meilleurs tarifs et également faciliter les procédures administratives des collectivités adhérentes pour être en conformité avec la loi.

La commune de Civens étant concernée par cette obligation, Monsieur le Maire propose la signature d'une convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et d'électricité. Oûi cet exposé, le conseil autorise à l'unanimité monsieur le Maire à signer cette convention avec le SIEL.

#### **CONTRIBUTIOIN SIEMLY – délibération 1410007 :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la contribution des communes adhérentes aux charges du syndicat est justifiée par le fait de l'utilisation des communes du réseau d'eau potable comme support de leur protection incendie. Pour l'année 2015, le coût de la contribution provisoire est fixé à 2.59€/habitant soit 3654.49 €. Cette contribution peut être recouvrée :

- Soit directement auprès des contribuables
- Soit par inscription au budget communal 2015.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'inscrire cette somme au budget.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

##### **- Assainissement : station Epercieux et zone artisanale Les Places**

Depuis la construction de la station intercommunale, les entreprises de la zone des Places ne sont plus reliées à la station d'épuration du Chanasson à Epercieux La commune de Civens ayant participé au financement de cette station, les conditions de rachat par Epercieux ont été validées suite à plusieurs réunions.

La commune d'Epercieux paiera à Civens la somme de 10 500 € pour racheter la station du Chanasson et cette somme sera reversée à la CCFE pour participer au financement de la station des places.

Une convention sera signée avec la communauté de communes pour valider ce versement ainsi que les conditions d'entretien de la station par nos employés communaux.

##### **- Travaux de voirie :**

Monsieur NAULIN énonce les différents travaux effectués sur la voirie :

- Panneaux de signalisation posés
- Marquage au sol : Bandes blanches et passage protégé
- Curage des fossés par la société BALMONT AGRI qui a racheté l'entreprise GAY-PEILLER
- Pose de barrières en bois vers le rond-point pour sécuriser le déplacement des enfants de l'école jusqu'à la salle de sports.
- Aux quatre chemins : accord du Conseil Général pour poser un panneau « danger – endroit fréquenté par les enfants » afin de sécuriser l'arrêt de bus

##### **- Intercommunalité**

Michel GRAND évoque les actualités intercommunales :

Concernant le pacte fiscal et financier allant de 2011 à 2014, il sera proposé en réunion CLECT de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2016 ; A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 le territoire des intercommunalités devra correspondre à des bassins de vie et des regroupements sont annoncés.

Dans le cadre du schéma de mutualisation et considérant qu'il peut être intéressant financièrement que la Communauté de Communes intègre des compétences supplémentaires, un cabinet de conseil sera choisi pour travailler avec la commission concernée.

- **Rythmes scolaires**

2 intervenants ont rompu leur convention pour des raisons professionnelles et d'incompatibilité de temps de formation : Noémie DUTEL et Vivien CLADET.

Ils devraient être remplacés par Sandrine ROUBI (architecture), Edith BONNEVILLE (sport) et Béatrice qui prendra en charge les petits.

- **Fleurissement**

Nathalie Blanchard présente les résultats du concours du fleurissement des Montagnes du Matin

La commune est classée 2<sup>ème</sup>

Premiers civensois : Mme JAHIER (maison avec jardin), M. TROTTET Noël (fenêtres et balcons)

M. Jean-Luc LIANGE (maison avec cour)

La remise des prix aura lieu le 22 novembre à 14h30 salle « Balcons du Forez ».

- **CMJ**

Fabien Martinon explique que la première réunion CMJ s'est bien passée. Les membres étaient tous présents. Il a été constaté une forte mobilisation lors des élections.

Les jeunes ont fait part de leurs projets

Ils participeront à la commémoration le dimanche 9 novembre à 11 heures.

- **Informations diverses**

- Les riverains de la construction des bâtiments agricoles Brassard ont été reçus en mairie. Pierre Brassard était présent, il a expliqué comment allaient fonctionner les élevages.
- Une annonce de location du local de la boulangerie est parue sur le bon coin indiquant un transfert du matériel pour 2015. Faut-il envisager un dépôt de pain ?
- Vœux du maire le 9 janvier avec remise des prix du fleurissement
- Noël des employés : le mardi 16 décembre

**TOUR DE TABLE**

- Des remarques sont faites par Pierre DENIS et Maurice ROCLE concernant les travaux validés par la commission voirie et concernant le repérage sur le terrain. Bernard NAULIN fournit des explications.
- Problème de sécurité rue du champ de course vers Agri Sud Est
- Vol de panneaux de signalisation
- Bons échos concernant le site internet
- Urbanisme : le terrain de Monsieur BERAUD, décédé, (chemin Charlemagne) a été divisé pour plusieurs constructions : inquiétude des riverains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

Le prochain conseil est fixé au jeudi 11 décembre.